



DIPLOÔME
Diplôme d'établissement Évaluateur conseil en immobilier

Code : DIE8500A



→ Niveau d'entrée : Aucun
→ Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 80

Déployabilité
Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Compétences et débouchés

Les compétences générales apportées par la formation d'Évaluateur conseil en immobilier sont les suivantes:

- Diagnostic de la situation juridique d'un bien immobilier en lui-même et dans son contexte
- Analyse et validation administrative du potentiel de valorisation d'un bien immobilier au regard des contraintes d'urbanisme, d'environnement et de patrimoine

- Étude de la faisabilité économique et financières d'une opération immobilière
- Estimation de biens et droits immobiliers dans un contexte contractuel ou judiciaire
- Conseil en stratégie d'investissement et de valorisation de biens immobiliers

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Le contrôle des connaissances et compétences se fait à la sortie et non à l'entrée en formation. Toute personne motivée a donc la possibilité de préparer à l'ICH le diplôme d'Évaluateur conseil en immobilier. Il n'est dès lors posé **aucune condition rédhibitoire de niveau d'étude pour s'inscrire.**

Toutefois, les enseignements étant de niveau 6, une **bonne culture générale** est en pratique indispensables pour les suivre dans de bonnes conditions et les valider. Par ailleurs, une **expérience professionnelle dans l'immobilier ou dans des métiers connexes** (architecture, bâtiment, notariat, administration publique de l'urbanisme, assurance, banque...) permet de profiter au mieux des enseignements de l'ICH. Enfin, des **connaissances générales en droit et en économie** constituent un atout majeur.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Stratégie de développement](#)

[Expertise](#)

[Economie de l'immobilier](#)

[Droit immobilier](#)

[Immobilier](#)

[ICH](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Diplôme d'établissement Niveau IV](#)

Code NSF

Codes ROME

Chargé / Chargée d'études immobilières[C1503]

Conseiller / Conseillère de transaction en immobilier[C1504]

Formacode

Expertise immobilière [42137]

Valorisation immobilière [42159]

Droit immobilier [13286]

Code du parcours

DIE8500A

Modules d'enseignement

- [Baux commerciaux](#)
- [Contrats de vente d'immeubles](#)
- [Droit de la propriété immobilière](#)
- [Économie immobilière](#)
- [Enjeux environnementaux et immobilier](#)
- [Estimation des immeubles](#)
- [Expérience professionnelle](#)
- [Expertise judiciaire immobilière](#)
- [Financement immobilier privé](#)

- [Fiscalité de l'opération immobilière](#)
- [Fiscalité immobilière générale](#)
- [Gestion d'actifs immobiliers](#)
- [Initiation aux études juridiques immobilières](#)
- [Introduction à la pathologie des bâtiments](#)
- [Introduction à la technologie des bâtiments](#)
- [Planification urbaine et autorisations d'urbanisme](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)